

JUDO-CLUB de VÉLIZY-VILLACOUBLAY

Site internet: www.judo-velizy.com

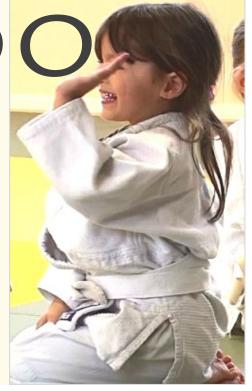
Saison 2014-2015

BABY JUD

pédagogie adaptée aux enfants de 4 à 5 ans (cours limité à 25 places)

HORAIRES

mercredi de 13h30 à 14h15 samedi de 13h30 à 14h15 ou samedi de 14h15 à 15h00



LIEU

Dojo Raymond Barraco 1 rue Henri Farman à Vélizy

COTISATIONS

Véliziens : 130 €

Non-Véliziens : 160 €

Reprise: mercredi 10 septembre 2014

Tenue : Kimono

Pièces à fournir :

- Formulaire d'inscription
- · Formulaire de licence
- 1 certificat médical
- . 5 enveloppes timbrées « sans adresse »



JUDO CLUB (BABY JUDO)

Formulaire: Renouvellement - Inscription (Rayer la mention inutile)

Merci d	le cocher le cours de votre cho	oix (places limitées):
Ou Ou	 □ Mercredi de 13h30 à 14h15 □ Samedi de 13h30 à 14h15 □ Samedi de 14h15 à 15h00 	
NOM de	e l'enfant :	
(NO	M du parent si différent de l'enfant :)
Prénon	n de l'enfant :	
Né(e) le	ə: à: à:	Nationalité :
Code P	ostal:Ville:	
Télépho	one domicile :	
Mobile	:	
E-mail :		
	•	ntos (ou tous autres supports) réalisées dans le cadre des activités autres sites ou supports utiles à la promotion, l'illustration des activités.
Cotisatio	<u>on</u> :€	
<u>Règleme</u>	ent : Espèces - Chèque (l'ordre Vélizy	-Associations Multi) - CB (uniquement à Vélizy-Associations)
Fait à : .		Le:/
		Signature des parents :



FORMULAIRE LICENCE FFJDA de la SAISON SPORTIVE 2014-2015 EXEMPLAIRE À RETOURNER A LA FFJDA

Prix de la licence : 35 €

JUDO JUJITSU



J.C. VELIZY VILLACOUBLAY JUDO JUJITSU	789800
Numéro de licence renouvellement ou déja licencié	
Nom:	
Prénom L.	
Nom de jeune fille (en cas de changement de situation)	
Sexe (F ou M) Date de naissance : Dojo:	A-B-C (à remplir par le club). Si le club à plusieurs dojo, les identifier par une lettre, les listes que vous receverez seront classées par ordre alphabétique
Code postal Ville :	de dojo ainsi que les formulaires de renouvellement de licences.
Adresse complète - N° de rue : Nom de rue :	
Couleur de la ceinture: (BA)Blanche,(BJ)Blanche/Jaune, (JA)Jaune, (JO)Jaune/Orange, (Or)Orange, (OV)Orange/Verte, (VE)Verte,(BE)Bleu,(MA)Marron	Date: / CN: DAN
Adresse de messagerie:	
Téléphone portable:	
L'établissement de la présente licence permet à son titulaire de bénéficier de l'assurance Responsabilité CEFJDA lui donne la possibilité de bénéficier de l'assurance Accidents Corporels, souscrite auprès de la Muttaccepté l'ensemble de ces garanties telles qu'indiquées dans la notice d'information qui lui est remise ce isciplines fédérales n'entraîne pas le cumul de garanties d'assurances. Le soussigné déclare avoir été informé, dans la notice d'assurance, des possibilités d'extensions optionnelle voir intérêt à souscrire personnellement auprès de la Mutuelle des Sportifs (bulletin de souscription disponante de son choix. Le soussigné prend acte de sa représentation comme membre participant de la MUTUELLE DES SPORTIFS consultation des statuts et du règlement général de la MUTUELLE DES SPORTIFS dans les textes officies de FFJDA informe ses licenciés de leur intérêt à souscrire une assurance Accident corporels proposée par la FFJDA, le club doit s'assurer que le soussigné a bien pronserver par le licencié et qu'il prend sa décision en toute connaissance de caus	tuelle des Sportifs, par l'intermédiaire de MDS CONSEIL. Le soussigné déclare avoir pris connaissance à jour.Le montant de l'assurance Accidents Corporels est de 2,52 € TTC. L'adhésion à plusieurs les complémentaires aux garanties de base ou de toute autre garantie adaptée à sa situation qu'il peut mible auprès du club ou téléchargeable sur le site Internet de la FFJDA www.ffjudo.com) ou de FS auprès de son assemblée générale par l'élection d'un représentant par le comité directeur fédéral els –recueil disponible auprès du club et sur www.ffjudo.com). Ints Corporels. En cas de refus de souscription de l'assurance Accidents por sonnaissance des informations assurances figurant au dos du formulaire à la connaissance des informations assurances figurant au dos du formulaire à la connaissance des informations assurances figurant au dos du formulaire à la connaissance des informations assurances figurant au dos du formulaire à la contraction de l'assurance des du formulaire à la contraction de l'assurance de la contraction de l'assurance des du formulaire à la contraction de l'assurance de la contraction de l'assurance d
Refus d'assurance : Si le soussigné refuse de souscrire à l'assurance Accidents Corporels proposée par la FFDJA et non obligatoire, il reconnaît avoir été nformé des risques encourus par la pratique du Judo et D.A. pouvant porter atteinte à son intégrité physique II ne réglera pas la somme de 2,52 € TTC avec la licence. Date: SIGNATURE POUR REFUSER L'ASSURANCE ACCIDENTS CORPORELS PROPOSEE PAR LA	La licence est obligatoire avant le 1er septembre 2014 pour les trois dirigeants du club ou de la section (Président, Secrétaire Général et Trésorier) et doit faire partie du 1er envoi, afin de permettre au club de bénéficier des garanties de responsabilité civile et de protection juridique. Attention : ce document précise au dos les garanties complémentaires qui peuvent être souscrites par l'intermédiaire de MDS CONSEIL. Les notices d'assurance sont téléchargeables sur le lien suivant
GUIDE D'UTI La présente demande de licence doit impérativement être d LA NOTICE EST LUE AVANT LA SIGNATURE DES PI Prévoir l'envoi des licences à la FFJDA, le plus tôt possible. Nous avons out titulaire d'une licence fédérale s'engage à respecter les statuts et règlements de la	latée et signée par l'adhérent ou son représentant légal. RÉSENTES ET CONSERVÉE PAR L'ADHÉRENT s un délai d'environ quatre semaines pour le retour des documents.
	The Approuve Date: / /201_

Fédération Française de Judo, Ju-jitsu, Kendo et Disciplines Associées - Institut du Judo - 21/25, avenue de la Porte de Châtillon - 75680 PARIS Cedex 14
Standard Général :0140521550 - Service Licences :0140521592 - Fax: 0140521590